

付 属 資 料

1. 第1次事前評価調査報告書並びに協議議事録
2. 第2次事前評価調査報告書並びに協議議事録
3. 第3次事前評価調査報告書並びに協議議事録
4. 討議議事録及び関連文書

1. 第1次事前評価調査報告書並びに協議議事録

1	YAMAGATA Yoichi 山形 洋一	Team Leader 団長	Senior Advisor, JICA JICA 国際協力専門員	Nov. 4-9
2	KOBAYASHI Takemichi 小林 丈通	Cooperation Planning 協力企画	Staff, JICA (2nd Social Development Cooperation Div., Social Development Cooperation Dpt.) JICA 社会開発協力部 2 課職員	Oct. 29- Nov. 9
3	FUKAI Yoshio 深井 善雄	PCM / Rural Development PCM / 村落 開発	Consultant アースアンドヒューマンコーポレー ション	Oct. 29- Nov. 19
4	YOSHIKAWA Jun 吉川 淳	Rural Water Supply Planning 村落給水計画	Consultant 日本テクノ	Oct. 29- Nov. 19
5	MATSUBARA Masao 松原 雅男	Interpreter 通訳	Japan International Cooperation Center JICE	Oct. 29- Nov. 19

1. 現地調査期間 平成13年10月29日から11月9日（但しコンサルタントは11月19日まで現地踏査を継続）
2. 用務先 鉱業エネルギー水利省、公務労働雇用省
3. 用務

「安全な水を利用した地方生活改善計画」に関し、PCMワークショップで問題分析、目的分析を通じた案件概要の形成を実施し、合意事項についてM/M署名することを目的とする第1次短期調査の実施。

4. 調査団員構成及び日程（別添1）
5. 調査事項

(1)主要訪問先及び面談者

鉱業エネルギー水利省

維持管理局 局長 Diene FAYE

上下水道局 局長 Madio FALL

地方井戸管理プロジェクト責任者 Kaoussou KABA

ルガ維持管理センター長 Cheikh SECK

公務労働雇用省

技術協力局 局長 Papa Biram THIAM

村落住民

タイバ・ンジャイ村 水管理委員会委員長 Mafall NDIAYE

水管理委員会会計 Magatte NDIAYE

サーニャ村 水管理委員会 Pape Ibrahima NDAO

農民代表 Dame SALL

女性代表 Fatou SYLLA

(2)内容、成果

(ア) PCMワークショップ

11月6日～7日の2日間に渡り本件関係者である鉱業エネルギー水利省、地方給水施設維持管理担当及び村落住民の参加を得てPCMワークショップを実施した。問題分析、目的分析を通しプロジェクトの方向性を策定し、PDMにとりまとめた。行政側と村落住民の参加を得たワークショップでは活発な意見交換が繰り広げられ、効果的な案件形成に大きく寄与した。なお、具体的な協議内容は以下の通り。

【討議内容1：問題分析】

核問題：水管理委員会の機能・運営不全

(問題整理をし易くするとともに村落住民側の意見が行政側の圧力による影響を受けないことを目的として、行政側と村落住民側に分けて討議を実施した。また、その場
で出された双方の討議結果について、双方で理解した。)

行政側意見

- 村落住民による運営システム機能が不十分である
- 徴収料金管理が不透明である

村落住民側意見

- 行政側による水管理委員会に対する研修レベルが低い
- 行政側の人員が不足している
- 行政側に女性職員が少なく、女性の立場でものが考えられていない

【討議内容2：目的分析】

設定された中心目的：水管理委員会の健全な運営が、地域開発の原動力となる

(双方の意見を織り交ぜることを目的とし、行政側と村落住民側を混ぜ合わせて討議を実施した)

討議結果

- 行政側からの適切な情報伝達システムを強化する
 - 村落住民側の水管理（料金徴収など）に対する理解を深める
 - より効果的な水管理手法が確立される
 - 健全な水管理委員会が設立される
 - 水管理委員会に置いて、女性が然るべきポストを占めるべきである
 - 女性の識字教育など、女性の地位向上に関する活動が行われる など
- なお、今回のワークショップの結果は別添PDMを参照のこと。

【今後の検討事項】

今回のワークショップの結果、プロジェクトを実施するに当たって留意すべき事項は以下の通りである。

- ・官、民間、村落住民の役割分担の明確化
- ・行政側内部（中央レベルと地方レベル）における認識の違いの把握及びそれぞれの役割分担の明確化
- ・行政側と村落住民側の意見交換の場の設置
- ・女性の参加機会の創出（行政側及び水管理委員会）
- ・啓蒙普及時に用いる使用言語への配慮

- ・文化、社会条件（遊牧民と農耕民、塩害や表流水の有無など）の違いによる問題分析の必要性
- ・水管理委員会の運営に関する村落間格差への配慮

(イ) 現地踏査

水管理委員会、行政側維持管理担当者への水管理組織設立手法に関する研修及び給水施設維持管理オペレータ養成研修を実施する研修センター候補サイトを調査。具体的には各地方とダカールを結ぶ幹線道路が合流するジヤムニャージヨ（Diamniadio）の部品倉庫敷地内及び北部に位置するルガの維持管理センターを調査し、現状を把握した。前者は現在使用されていない既存施設の改修及び管理棟の新設により研修センターとして機能させることが可能となると考えられた。また、後者は現在セネガル国内の給水施設維持管理オペレータ養成研修を一手に引き受けているセンターであり、建物を改修する事でより充実した研修センターとして機能させることが可能であると考えられた。

併せて、過去の無償資金協力実施サイトであるMoukhMoukh村及びBakhaya村で水量及び水質調査を実施した。

(ウ) 先方との協議、M/M署名

PCMワークショップの結果及び鉱業エネルギー水利省維持管理局との協議に基づき、同局との間でM/M署名を実施した（別添2）。また、署名に先立ち鉱業エネルギー水利省大臣を表敬し、今回のプロジェクトの説明を実施するとともに今後このプロジェクトを実施するに当たってセネガル側の協力を得ることを口頭で約した。

(3) 検討事項等

(ア) プロジェクト名は、仏語での語呂、音感を勘案した結果「安全な水プロジェクト（Projet de l'Eau Potable pour Tous ; PEPOT）」とすることで先方の了解を得たため、これをプロジェクトの正式名称とすることで検討する。

(イ) プロジェクトサイトに関しては、ダカールの維持管理局を本部とし、ルガ、タンバクンダ、カオラックの維持管理本部を住民、維持管理局職員への啓蒙普及活動及びオペレータへの研修を実施する為の拠点とする方向で検討する。全国に拠点を設けることにより、住民によるセンターへのアクセスが容易になるとともに研修実施時の必要経費（交通費、宿泊費など）を軽減させる効果が期待される。

(ウ) 村落間協力を推進すべく、水管理委員会がうまく運営されている村の協力を積極的に得て啓蒙活動を実施する方向で検討する。

(エ) プロジェクトの実施に当たり研修施設の改修が必要となるため、プロジェクト基盤整備費での対応を検討する。また、必要とされる機材については、先方から提出

のあったリストを日本に持ち帰り検討し、第2次短期調査で詳細を詰めることとする。

(オ) 専門家派遣に関しては、ODA予算削減の傾向を勘案し、短期専門家での対応に重点を置く方向で検討する。また、先方の人的投入 (=C/P) については先方内での検討を依頼し、第2次短期調査時に再度協議することとした。

(カ) 2002年3月に第2次短期調査を、同年7-8月にR/D調査団の派遣を予定している。

以上

セネガル 安全な水を利用した地方生活改善計画短期調査日程案

Schedule of the preparatory study mission on the livelihood improvement program
by the use of safe water in Senegal

日数 day	月日 date	行程 schedule		宿泊地 Place to stay
		Mr. KOBAYASHI, Mr. FUKAI Mr. YOSHIKAWA, Mr. MATSUBARA	Mr. YAMAGATA	
1	10/28 Sun	12:05 TOKYO- PARIS 17:20 (AF275)		PARIS
2	10/29 Mon	16:30 PARIS-DAKAR 20:25 (AF718)		DKR
3	10/30 Tue	09:00 Meeting at JICA office 10:30 Courtesy call at Ministry of Public Service, Labor and Employment 14:00 Courtesy call at Ministry of Mines, Energy and Water Supply (Direction of Maintenance) <u>Requesting Mr. KUROKAWA to join the mission</u>		DKR
4	10/31/Wed	09:00 Meeting at Direction of Maintenance		DKR
5	11/1Thu	Field survey / Dakar-Bakhaya-St.Louis		St.Louis
6	11/2 Fri	Field survey / St.Louis-MoukhMoukh-Thies Ngomene-Dakar		DKR
7	11/3 Sat	Internal Meeting	12:05TOKYO-PARIS 17:40 (AF273)	DKR
8	11/4 Sun	Data Filing	16:30 PARIS - DAKAR 20:25 (AF718)	DKR
9	11/5 Mon	09:00 Meeting at Direction of Maintenance		DKR
10	11/6 Tue	09:00 PCM Workshop at JICA Office		DKR
11	11/7 Wed	09:00 PCM Workshop at JICA Office		DKR
12	11/8 Thu	09:00 Meeting at Direction of Maintenance		DKR
13	11/9 Fri	09:00 Signing on Minutes of Meeting with Ministry of Mines, Energy and Water Supply and Ministry of Public Service, Labor and Employment 14:00 Report to JICA office 15:30 Report to embassy of Japan		Over night flight / DKR
		Mr. KOBAYASHI and Mr. MATSUBARA 23:40 DAKAR - PARIS 06:05 (AF719) +1 13:15 PARIS - TOKYO 08:59 (AF276) +1	23:40 DAKAR - -PARIS 06:05 (AF719)+1 Continues to another mission	
14~ 22	11/10 Sat~ 11/18 Sun	Mr. FUKAI and Mr. YOSHIKAWA Field survey (Schedule to be fixed later)		Not fixed yet
23	11/19 Mon	14:00 Report to JICA office 23:40 DAKAR-		
24	11/20 Tue	-PARIS 06:05 (AF719) 13:15 PARIS-		
25	11/21 wed	- TOKYO 08:59 (AF276)		

Compte Rendu des Discussions
entre la Mission Japonaise d'Etude Préparatoire
et les Autorités Concernées du Gouvernement
de la République du Sénégal
dans le cadre de la Coopération Technique
pour le Projet de l'Eau Potable pour Tous

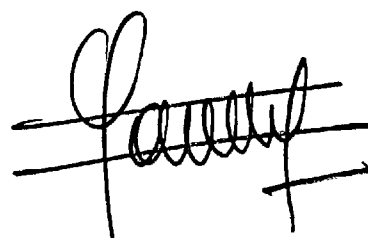
La mission japonaise d'étude préparatoire organisée par L'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), dirigée par le Docteur Yoichi YAMAGATA, conseiller de la JICA, a séjourné en République du Sénégal du 29 octobre au 9 novembre en vue d'étudier la faisabilité de la coopération technique pour le Projet de l'Eau Potable pour Tous (ci-après désigné « le Projet »).

Au terme d'une série de discussions relatives aux mesures souhaitables à prendre pour la bonne mise en œuvre du Projet, les deux parties ont convenu de faire des recommandations à leurs Gouvernements respectifs sur les sujets auxquels il est fait référence dans le document ci-joint en annexe.

Dakar, le 9 novembre 2001



Docteur Yoichi YAMAGATA
Chef de la Mission Japonaise
d'Etude Préparatoire
Agence Japonaise de
Coopération Internationale



M. Diene FAYE
Directeur de l'Exploitation et de
la Maintenance,
Ministère des Mines, de l'Energie
et de l'Hydraulique

DOCUMENT ANNEXE

1. Nom du Projet

Projet de l'Eau Potable pour Tous

2. Objectif général

Améliorer la qualité de vie aux sites du Projet en assurant l'eau potable

3. Objectif du Projet

Assurer durablement l'eau potable aux sites du Projet

4. Résultats attendus

- (1) Le système de l'exploitation et de la maintenance des installations d'alimentation en eau sera établi par la collaboration entre l'administration, villageois et les entreprises.
- (2) Le comité de gestion de l'eau sera géré correctement.
- (3) L'eau sera utilisée adéquatement selon la potentialité des ressources.
- (4) Le revenu de foyer augmentera dans les sites du projet pilote.

5. Activités

- 1-1. Etudier la situation actuelle
- 1-2. Etablir un manuel de la formation continue des conducteurs, et organiser des formations
- 1-3. Faire des matériaux pédagogiques en matière d'ASUFOR pour le personnel de la DEM, et organiser des formations
- 1-4. Fournir des équipements nécessaires
- 1-5. Définir les rôles de l'administration, villageois et des entreprises.
- 2-1. Etudier la situation actuelle
- 2-2. Etablir une méthode de création du comité de gestion de l'eau
- 2-3. Promouvoir la coopération intercommunale pour la création du comité de gestion de l'eau
- 3-1. Etudier la situation actuelle
- 3-2. Etablir un système de monitoring de l'eau souterraine
- 3-3. Dresser un manuel d'utilisation de l'eau sur la base de l'équilibre de l'offre et la demande par village, et le vulgariser au secteur public et aux villages
- 3-4. Dresser un manuel des mesures à prendre en cas de la sécheresse, et le vulgariser au secteur public et aux villages
- 4-1. Etudier la situation actuelle
- 4-2. Dresser des manuels techniques pour l'amélioration de revenu en fonction du potentiel par site pilote, et les vulgariser
- 4-3. Promouvoir la coopération intercommunale pour l'amélioration de revenu



6. Site du Projet

Voir la possibilité de mettre le siège du Projet au sein de la Direction de l'Exploitation et de la Maintenance du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique à Dakar, et de mettre les bases des activités au sein des Subdivisions de l'Exploitation et de la Maintenance à Louga, Kaolack et à Tambacounda. Par ailleurs, les sites faisant l'objet du Projet seront choisis parmi les villages où l'installation d'alimentation en eau est déjà construite dans le cadre de l'Aide Financière Non Remboursable du Japon.

7. Durée de la coopération

La durée de la coopération technique pour le Projet sera de cinq (5) ans.
La date de démarrage sera fixée ultérieurement par les deux parties.

8. Mesures à prendre par la partie japonaise (draft)

(1) Envoi d'experts

Expert à long terme :

- Conseiller en chef
- Coordinateur
- Maintenance d'ouvrage hydraulique
- Organisation des habitants

Expert à court terme :

- Hydrogéologie
- Sensibilisation et vulgarisation
- Environnement naturel
- Développement rural
- Arbre fruitier
- Elevage
- Agriculture, etc.

(2) Formation

Formation des homologues au Japon (2 ou 3 personnes par an)

(3) Fourniture des équipements

Fournir des équipements nécessaires pour la bonne mise en œuvre du Projet

* Les mesures susmentionnées (draft) seront exécutées en fonction des disponibilités budgétaires de la coopération technique du Japon.

9. Mesures à prendre par la partie sénégalaise (draft)

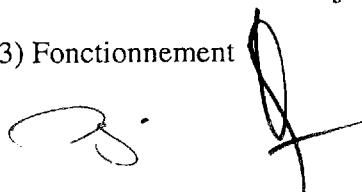
(1) Ressources humaines

- Homologues : chef du projet, technicien de maintenance, personnel de sensibilisation et vulgarisation, etc.

(2) Installation

- Siège du Projet
- Centres de formation
- Base des activités du Projet (au niveau des villages)

(3) Fonctionnement



- Frais de fonctionnement du Projet
- Fourniture de bureau : papeterie, etc.

10. Comité mixte de coordination

Un comité mixte de coordination sera mis en place pour le bon déroulement du Projet. Le comité mixte de coordination se réunira au moins une (1) fois par an et chaque fois que de besoin.

(1) Fonction du comité

Le comité mixte de coordination est chargé de :

- Elaborer le plan annuel d'activités du Projet
- Contrôler l'état d'avancement du Projet
- Examiner les mesures à prendre contre les problèmes pendant la mise en œuvre du Projet

(2) Composition

- Président : Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique ou son représentant
- Membres de la partie sénégalaise
 - Directeur de l'Exploitation et de la Maintenance
 - Directeur de l'Hydraulique et de l'Assainissement
 - Service de Gestion et de Planification des Ressources en Eau
 - Direction de la Coopération Economique et Financière, Ministère de l'Economie et des Finances
 - Autre personnel concerné
- Membres de la partie japonaise
 - Expert japonais au Sénégal
 - Représentant résidant et personnel de la JICA au Sénégal
 - Autre personnel concerné

11. Gestion du Projet

- (1) Le Directeur du Cabinet du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique assumera, en tant que responsable général du Projet, de toutes les responsabilités de son exécution et de sa structure.
- (2) Le Directeur de l'Exploitation et de la Maintenance assumera, en tant que chef du Projet, de toutes les responsabilités des aspects techniques et de la gestion du Projet.

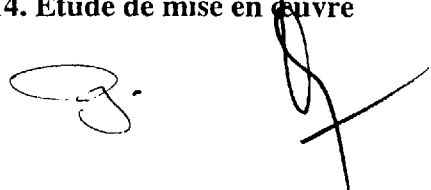
12. PDM (Project Design Matrix = Grille de Planification de Projet)

La grille de planification de projet (provisoire), étant jointe en Annexe I, a été établie en organisant un atelier de méthode PCM (Project Cycle Management = Gestion du Cycle du Projet).

13. Calendrier provisoire du programme

Voir Annexe II et III.

14. Etude de mise en œuvre



Après la présente mission japonaise d'étude préparatoire, la seconde sera envoyée en cas de nécessité. A l'issue de ces études, si le Gouvernement japonais confirme la faisabilité du Projet, une mission d'étude de mise en œuvre sera envoyée afin de définir le contenu détaillé de la coopération technique sous forme de Procès-Verbal de discussions signé par les deux parties.

ANNEXE I : Grille de Planification du Projet

ANNEXE II : Calendrier Provisoire du Projet (version annuelle)

ANNEXE III : Calendrier Provisoire du Projet (version quinquennale)



ANNEXE I : Grille de Planification du Projet

PDM (Grille de Planification de Projet) : Projet de l'Eau Potable pour Tous
 Groupe visé : Sites du Projet de l'Alimentation en Eau par l'Aide Financière Non Remboursable du Japon
 Zone concernée : Territoire du Sénégal

Date : octobre 2001

Sommaire du Projet	Indicateurs	Moyens de Vérification	Eléments Extérieurs
Objectif Général Améliorer la qualité de vie aux sites du Projet en assurant l'eau potable	- Diminution des maladies hydriques - Libération des femmes et enfants chargés d'aller chercher l'eau - Amélioration du revenu par les ressources d'appoint	Résultats de l'étude sur la ligne de base	
Objectif du Projet Assurer durablement l'eau potable aux sites du Projet	Augmentation du nombre des ouvrages hydrauliques qui fonctionnent durablement dans les sites du Projet avant 2007.	Résultats de l'étude sur la ligne de base	
Résultats 1. Le système de l'exploitation et de la maintenance des installations d'alimentation en eau sera établi par la collaboration entre l'administration, villageois et les entreprises. 2. Le comité de gestion de l'eau sera géré correctement. 3. L'eau sera utilisée adéquatement selon la potentialité des ressources. 4. Le revenu de foyer augmentera dans les sites du projet pilotes.	1-1. Etablissement du système d'exécution périodique des inspections et entretiens avant 2007. 1-2. Diminution du temps pour la réparation des ouvrages hydrauliques avant 2007. 1-3. Fréquence de pannes des ouvrages hydrauliques avant 2007. 2-1. Perception du droit d'utilisation de l'eau 2-2. Organisation du comité de gestion de l'eau 3-1. Qualité et quantité d'eau des forages 4-1. Enracinement des activités d'amélioration du revenu dans les sites du projet pilotes.	1-1. Registre de l'exploitation 1-2. Registre de l'exploitation 1-3. Registre de l'exploitation 2-1. Contrôle de la cotisation 2-1. Rapport journal du comité de gestion de l'eau 3-1. Résultats du monitoring du niveau d'eau des forages 4-1. Résultats de l'étude sur la ligne de base	- Stabilité du personnel de la DEM et des conducteurs formés - Gestion correcte de la cotisation - Convocation périodique du comité. - Pas de grande sécheresse - Existence du marché et du réseau de commercialisation - Stabilité de la valeur commerciale des produits locaux

<p>Activités</p> <p>1-1. Etudier la situation actuelle 1-2. Etablir un manuel de la formation continue des conducteurs, et organiser des formations 1-3. Faire des matériaux pédagogiques en matière d'ASUFOR pour le personnel de la DEM, et organiser des formations 1-4. Fournir des équipements nécessaires 1-5. Définir les rôles de l'administration, villageois et des entreprises.</p> <p>2-1. Etudier la situation actuelle 2-2. Etablir une méthode de création du comité de gestion de l'eau 2-3. Promouvoir la coopération intercommunale pour la création du comité de gestion de l'eau</p> <p>3-1. Etudier la situation actuelle 3-2. Etablir un système de monitoring de l'eau souterraine 3-3. Dresser un manuel d'utilisation de l'eau sur la base de l'équilibre de l'offre et la demande par village, et le vulgariser au secteur public et aux villages 3-4. Dresser un manuel des mesures à prendre en cas de la sécheresse, et le vulgariser au secteur public et aux villages</p> <p>4-1. Etudier la situation actuelle 4-2. Dresser des manuels techniques pour l'amélioration de revenu en fonction du potentiel par site pilote, et les vulgariser 4-3. Promouvoir la coopération intercommunale pour l'amélioration de revenu</p>	<p>Entrée</p> <p>« Partie japonaise »</p> <p>Ressources humaines</p> <p>- Expert à long terme : conseiller en chef, coordinateur, ouvrage hydraulique, organisation des habitants - Expert à court terme : sensibilisation et vulgarisation, environnement naturel, développement rural, arbre fruitier, élevage, agriculture</p> <p>Formation</p> <p>- Formation des homologues au Japon</p> <p>Equipements</p> <p>- Véhicule et moto pour la tournée - Equipements pour l'aménagement du département de maintenance et de gestion - Equipements pour le traitement des données (ordinateur, télécopieur, photocopieur, projecteur, etc.)</p> <p>« Partie sénégalaise »</p> <p>Ressources humaines</p> <p>- Homologues : chef du projet, technicien de maintenance, sensibilisation et vulgarisation, etc.</p> <p>Installation</p> <p>- Bureau des experts japonais aux sièges du Projet - Centres de formation - Base des activités du Projet (au niveau des villages)</p> <p>Fonctionnement</p> <p>- Frais de fonctionnement du Projet - Fourniture de bureau : papeterie, etc.</p>	<p>- Stabilité du personnel de la DEM et des conducteurs ayant été formés - Fournir des équipements sans retard</p> <p>Conditions Préalables</p> <p>- Les installations d'alimentation en eau fonctionnent bien. - Les habitants sont capables de payer la cotisation. - Les résultats 1, 2 et 3 sont déjà réalisés avant le commencement des activités pour le résultat 4.</p>
--	---	---

Projet de l'Eau Potable pour Tous

Année	2002							2003								
	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	
1. Le système de l'exploitation et de la maintenance des installations d'alimentation en eau sera établi par la collaboration entre l'administration, villageois et les entreprises.																
1-1. Etudier la situation actuelle	←————→															
1-2. Etablir un manuel de la formation continue des conducteurs, et organiser des formations								←————								
1-3. Faire des matériaux pédagogiques en matière d'ASUFOR pour le personnel de la DEM, et organiser des formations								←————								
1-4. Fournir des équipements nécessaires	←————→							————→								
1-5. Définir les rôles de l'administration, villageois et des entreprises.	←————→							————→								
2. Le comité de gestion de l'eau sera géré correctement.																
2-1. Etudier la situation actuelle	←————→															
2-2. Etablir une méthode de création du comité de gestion de l'eau								←————								
2-3. Promouvoir la coopération intercommunale pour la création du comité de gestion de l'eau								←————								
3. L'eau sera utilisée adéquatement selon la potentialité des ressources.																
3-1. Etudier la situation actuelle	←————→															
3-2. Etablir un système de monitoring de l'eau souterraine								←————								
3-3. Dresser un manuel d'utilisation de l'eau sur la base de l'équilibre de l'offre et la demande par village, et le vulgariser au secteur public et aux villages																
3-4. Dresser un manuel des mesures à prendre en cas de la sécheresse, et le vulgariser au secteur public et aux villages																
4. Le revenu de foyer augmentera dans les sites du projet pilotes.																
4-1. Etudier la situation actuelle	←————→															
4-2. Dresser des manuels techniques pour l'amélioration de revenu en fonction du potentiel par site pilote, et les vulgariser																
4-3. Promouvoir la coopération intercommunale pour l'amélioration de revenu																

ANNEXE III : Calendrier Provisoire du Projet (version quinquennale)

Projet de l'Eau Potable pour Tous

Année	2002				2003				2004				2005				2006				2007			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Activités																								
1. Le système de l'exploitation et de la maintenance des installations d'alimentation en eau sera établi par la collaboration entre l'administration, villageois et les entreprises.																								
1-1. Etudier la situation actuelle																								
1-2. Etablir un manuel de la formation continue des conducteurs, et organiser des formations																								
1-3. Faire des matériaux pédagogiques en matière d'ASUFOR pour le personnel de la DEM, et organiser des formations																								
1-4. Fournir des équipements nécessaires																								
1-5. Définir les rôles de l'administration, villageois et des entreprises.																								
2. Le comité de gestion de l'eau sera géré correctement.																								
2-1. Etudier la situation actuelle																								
2-2. Etablir une méthode de création du comité de gestion de l'eau																								
2-3. Promouvoir la coopération intercommunale pour la création du comité de gestion de l'eau																								
3. L'eau sera utilisée adéquatement selon la potentialité des ressources.																								
3-1. Etudier la situation actuelle																								
3-2. Etablir un système de monitoring du niveau d'eau des forages																								
3-3. Dresser un manuel d'utilisation de l'eau sur la base de l'équilibre de l'offre et la demande par village, et le vulgariser au secteur public et aux villages																								
3-4. Dresser un manuel d'utilisation de l'eau sur la base de l'équilibre de l'offre et la demande par village, et le vulgariser au secteur public et aux villages																								
4. Le revenu de foyer augmentera dans les sites du projet pilotes.																								
4-1. Etudier la situation actuelle																								
4-2. Dresser des manuels techniques pour l'amélioration de revenu en fonction du potentiel par site pilote, et les vulgariser																								
4-3. Promouvoir la coopération intercommunale pour l'amélioration de revenu																								

